



CAP21 Le Rassemblement Citoyen

Université de rentrée - 3 et 4 octobre 2015 à Dijon (21)

Synthèse des tables rondes et des ateliers

1ère table ronde : L'économie du nouveau monde

Animée par **Corinne LEPAGE**, Présidente de CAP21 LRC, ex-ministre de l'environnement, ex-député européen.

Participants : **Marie Guite Dufay**, Présidente région Franche Comté - **Antoine Héron** : Président ICDD, Innovation Citoyenne et Développement Durable aux services des entreprises et des collectivités - **François Michel Lambert**, député, Président de l'Institut de l'Economie Circulaire - **Didier Livio**, président de Synergence - **Patrick Jouin**, Président de Green Research

Après la signature d'une convention pour les élections régionales en Bourgogne Franche Comté avec la Présidente de la Région Franche-Comté, **Corinne Lepage** ouvre le débat et indique que les questions économiques sont au cœur des préoccupations de tous nos citoyens. L'économie circulaire se définit autour du numérique et de l'environnement. Le numérique est devenu incontournable, de même que l'entrée de plain-pied de l'environnement dans l'économie. Autour de la table, les intervenants sont dans l'action.



François Michel Lambert : est partenaire de CAP 21 dans le Rassemblement Citoyen, dans la volonté de rassembler. L'Institut de l'Economie Circulaire a été fondé en 2012 dans le rassemblement politique, fort de 200 membres, d'entreprises allant de la PME à l'entreprise cotée au CAC 40, de collectivités locales, de régions dont Paris, d'associations et d'écoles de management. Pour quoi faire ? Retrouver un modèle économique pérenne, car l'ancien modèle économique est destructeur de matières et parfois aussi des hommes. Son objectif est de se centrer sur la ressource préservée pour en tirer le meilleur parti, créer de nouveaux champs de valeur par le lobbying et le conseil aux entreprises, associations et collectivités. La France doit sortir du modèle de société qui gâche et détruit ses ressources, pour les préserver et les réadapter dans de nouvelles fonctionnalités, toujours au

service du collectif. NB : Dans la Loi transition énergétique, il y a un amendement pour que la France ait une obligation de stratégie de transition énergétique, c'est-à-dire arrêter de gâcher les ressources, chercher l'usage collectif. Où en sommes-nous ? A contrario, les grandes entreprises ont désormais une stratégie.

Des villes comme Paris notamment en ont fait un de leurs axes de programme. **Le continent européen doit devenir le fer de lance de cette stratégie car dans le futur il sera le continent qui aura le moins d'accès aux ressources** (fin des empires coloniaux, changements des flux mondiaux). Durant la COP21, il y aura également une journée consacrée à l'économie circulaire. L'objectif est de passer à une **économie de fonctionnalités : partager plutôt qu'acheter, d'où l'ouverture d'une plateforme collaborative avec plus de 60 projets en économie circulaire pour le 15 novembre prochain, afin que l'intelligence collective surpasse les modèles individuels dans les territoires. Quatre régions travaillent actuellement sur l'économie industrielle, pour partager les flux et les déchets, diminuer le besoin de matières premières, créer des emplois sur 3 ans en collaboration avec l'ADEME, selon le modèle britannique, pour une application à terme sur toute la France. La révolution numérique est une révolution de l'information, captée, traitée et partagée.** Un atelier fiscalité est également à élaborer car aujourd'hui la fiscalité est inadaptée à l'économie circulaire. Elle incite à jeter plutôt qu'à réutiliser et partager (NB : une collaboration est engagée avec Alain Ferrari sur ce sujet).

La logistique et l'économie circulaire vont bénéficier à plein de la révolution numérique, qui fait circuler l'information. Elle permet une économie de flux, fondée sur la logistique. (ex : Blablacar : réutilisation de matières, une tonne d'acier constituant une voiture permettant le transport de plusieurs personnes au lieu du seul propriétaire).

La France n'est pas en retard, elle a plein d'atouts et ce message positif doit être la courroie de transmission dans la société, à condition de le faire ensemble, dans le respect de chacun.

Patrick Jouin : Green Research est une start-up basée en Normandie. Son principe est de trouver le recyclage de matières non valorisées en particulier des matières « ligneuses » (bois, taille de haies, etc....). 3 mots clés : **Acteurs + territoire + flux => création d'un écosystème** : exemple d'une usine d'agro-combustibles qui va servir au chauffage urbain local, dans un rayon de 30 km autour du lieu de production, dans des unités qui ne sont plus délocalisables. La moyenne d'âge des employés de Green Research est supérieure à 45 ans, chacun avec des expériences, car il est nécessaire de réfléchir à l'emploi pour donner activité aux plus de 50 ans. La crise de l'élevage est une opportunité de réutiliser les emplois et les infrastructures. C'est la création de 30 à 40 emplois grâce à l'économie circulaire, une trentaine de projets depuis 2013 dans les territoires ruraux, en associant les habitants et les collectivités. Pour convaincre, c'est avec une équipe de 17 personnes, que Patrick JOUIN impulse par la base les changements dans la transition énergétique.

Antoine Héron : ICDD est une association créée depuis 5 ans et rappelle qu'il ne faut pas qu'il y ait d'opposition entre la transition énergétique initiée par le haut et par le bas. C'est la rencontre nécessaire entre les acteurs du terrain, en libérant la créativité de chacun. En France, il y a une forte habitude que tout vienne d'en haut. Sur le terrain, beaucoup de choses très intéressantes restent souvent profondément ignorées. Les industries sont également très taylorisées. De même, il y a besoin de libérer les énergies, d'où le mouvement de **promotion innovation citoyenne**. Il est nécessaire d'exercer une veille attentive sur tout ce qui émerge. Avec le temps, on observe un mouvement général extrêmement riche. Notre focalisation porte sur les attentes citoyennes : se loger, se nourrir, se chauffer, se financer. Les solutions viennent de gens « à qui on n'a rien demandé » mais qui ont des idées et ont juste besoin de soutien. Un exemple : un cabinet d'architectes a inventé une maison bio-ressourcée démontable qui peut être implantée sur des terrains qui sont provisoirement disponibles et diminuer ainsi le problème de la réserve foncière. Autres exemples : le maraîchage sans intrants issus du pétrole, ou le compte nickel, résultat d'une rencontre improbable entre un ex-patron de banque avec un jeune génie de l'informatique, qui permet aux jeunes et aux personnes sans finances, voire interdits bancaires, de posséder un compte bancaire. « Terraocets » est un système d'échange de chaleur à faible température (transfert de la chaleur d'un poulailler vers les serres qui permettent la culture du melon sous serres dans le Pas-de-Calais) Ces calories ne coûtent rien. C'est aussi l'exemple d'un capteur solaire par la technologie de captation des calories sur murs/parois et les toits, sans coûts. En résumé, « La joie d'inventer n'est pas réservée à Archimède ». Tout citoyen est invité à créer, sans que cela soit réservé aux élites, tout citoyen peut devenir acteur. Corinne LEPAGE affirme qu'il existe une voie entre économie et écologie, où l'entreprise a toute sa place.

Didier Livio : Président de Synergence. L'exemple de réflexion stratégique et économique du groupe d'électroménager bourguignon SEB porte sur l'utilisation des ressources (finitude des ressources) car l'économie des fonctionnalités (location) n'est pas suffisante. La planète est limitée et le coût d'extraction est important, et donc comment se soustraire de l'achat et de l'utilisation des matières premières. La boucle de recyclage n'est pas suffisante non plus. Nous avons besoin de réfléchir à l'éco-conception, mais également de changer le rapport au client. Cela signifie un **changement de mode de consommation : passer de l'achat à l'usage**. Nous devons tester si le modèle est valide et acceptable par les clients. En conséquence, aujourd'hui, c'est le lancement d'une **expérimentation sur Dijon sur 18 mois, à l'échelle de 230 000 habitants**, pour suivre l'évolution des comportements. Si le groupe SEB la valide et quand on aura trouvé le bon modèle de comportements, alors le passage à la transformation du modèle industriel sera engagé, ce qui prendra 5 à 7 ans... Plus largement, la responsabilité sociale de l'entreprise est à prendre en considération. Elle a longtemps fait débat au CNPF (où la position était que l'entreprise est là pour faire du profit et l'Etat pour panser les plaies créées par l'entreprise). Tout ce que lance une entreprise transforme la société, et donc en cela l'entreprise a une responsabilité juridique. Cela signifie qu'il faut changer le modèle juridique de l'entreprise, en réassujettissant la finance à l'économie.

Il faut différencier l'entreprise de capitaux et l'entreprise tout court, c'est donc passer à la valeur ajoutée plutôt que déterminer simplement la valeur pour l'actionnaire : c'est le défi du politique. Du point de vue micro économique : les collectivités locales et les mouvements patronaux doivent accompagner le changement des modes managériaux. **Dans la perspective de la COP21, il faut se rappeler qu' il n'y a pas d'activité humaine sans une entreprise derrière**, tout comme derrière les logements sociaux, il y a un bailleur social. **Conclusion : derrière toute activité humaine, il y a une entreprise, 100% de la responsabilité environnementale est portée de près ou de loin par une entreprise**. Aujourd'hui, par exemple, la mobilité domicile-travail permet de poser l'impact majeur des plans de déplacement, financés maintenant à hauteur de 25 centimes d'euros le kilomètre parcouru en vélo par les salariés volontaires. Mais ce n'est pas suffisant, et l'exemple de la société ST Electronics à Grenoble est édifiant : elle est passé de 0 à 400 vélos utilisés quotidiennement dans l'entreprise par les salariés. La société Michelin ne vend plus des pneus, comme seul objet usuel, mais selon le kilomètre parcourable par cet objet.

La financiarisation pour l'instant a toujours gagné, mais l'économie ne tire sa valeur que du bien-être apporté à la société. Certaines grandes sociétés agro-alimentaires dont Mc Donalds cherchent à sortir du cours des matières premières, de même que certains groupes de distribution, tels Intermarché, Lidl. Il nous faut donc accompagner les grandes entreprises qui s'interrogent sur leur durabilité, qui ne peuvent pas laisser leurs intérêts à la seule finance. Les entreprises doivent donc miser sur des managers qui changent leur modèle économique , dans le respect du droit du travail avec une influence sur la santé.

Corinne Lepage : La finance prend conscience de l'impact du climat pour elle-même . Il existe un triple risque financier : 1) risque sur les entreprises (le marché, les moyens locaux peuvent être mis à mal). 2) Finance carbone (tout le monde est désormais convaincu que d'une manière ou d'une autre, un jour ou l'autre, tout le monde va devoir payer, et donc les entreprises qui n'ont pas engagé la transition ou contourné le problème vont avoir des soucis). 3) Risque systémique. Et cerise sur le gâteau, nous assistons au tsunami Volkswagen, lequel démontre l'impossibilité de certaines entreprises ou technologies qui ne peuvent pas tenir leurs promesses et obligations réglementaires sans mentir : c'est la **mise en évidence du mensonge**. Et il faudra donc **résolument changer les précédentes technologies**.

Marie-Guite Dufay prône une économie de la qualité et cite le modèle de la filière agricole du comté, modèle basé sur la qualité, sur une organisation en coopération, sur le partage des valeurs entre les différents acteurs.

Corinne Lepage : Que veut dire **croissance** ??? Le PIB est un très mauvais indicateur. Il est nécessaire de parler de conditions de vie dignes pour les êtres humains. « **Pas moins, mais autrement et mieux** ». « **Ni fossile, ni fissile** ». L'exemple de ses discussions avec JL Borloo sur le besoin de l'électrification à mener en Afrique sur un modèle renouvelable. 1,5 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité en Afrique, mais exercent le métier de « rechargeur de portables », c'est le métier le plus répandu . Les besoins sont énormes, et l'électrification doit se faire à partir des ressources locales. La bonne nouvelle, c'est que 18 pays ont refusé les OGM. Mais **attention**,

tout ceci peut être remis en cause. La mobilisation doit être générale en Europe contre le TAFTA, pour ne pas dénaturer et déréguler à l'extrême.

Philippe Desbrosses (initiateur du label AB il y a 25 ans) : Une exploitation agricole française disparaît toutes les 23 minutes, et entraîne avec elle 5 emplois directs ou indirects, selon les chiffres du Parlement Européen, et d'autre part, 1000 cancers nouveaux se déclarent par jour en France : on ne voit rien bouger en France quand les pesticides nous empoisonnent. **L'environnement c'est la santé, et c'est un développement responsable à mener.** L'étude menée par des experts productivistes de l'agriculture en 2006 qui ont remis leurs conclusions pour leur vision de l'agriculture en 2025, fait apparaître 4 scénarii :

- être agro-efficace, en cultivant 30 % du territoire et en laissant le reste en friche n'est pas réalisable,
- faire coexister l'agriculture durable et l'agriculture intensive sans frontières est impossible,
- revenir à la géographie du 19^e siècle, avec une agriculture de provinces d'Europe, chaque pays produisant uniquement ses spécialités est irréaliste,
- la seule solution est d'en passer par une agriculture HPE, à haute performance environnementale, diversifiée sur tout le territoire, avec le maillage des différentes agricultures au lieu de la dichotomie des modèles actuels. Il est évident que l'avenir passe par la proximité de production et la permaculture. Les citoyens dans les régions doivent se réapproprier leurs modèles.

Le rapport O. De Shutter (rapporteur de l'ONU) démontre que si la mise en place de l'agro-écologie se fait à l'échelle mondiale, nous assisterons à un doublement de la production agricole...

Brigitte Compain insiste sur la nécessité de repenser la notion de **réversibilité du foncier**, en particulier sur les zones commerciales. Les meilleures terres agricoles sont autour des villes, enfouies sous le bitume, alors que l'activité commerciale pourrait être mise sous les habitations. Il est possible par exemple d'établir un bail emphytéotique 50 ans, et non de céder durablement les terres agricoles, les collectivités gardant ainsi la maîtrise sur leur foncier.

Bernard Pujol (riziculteur bio et éleveur de canards) indique que la PAC (politique agricole commune) ne soutient plus l'agriculture bio, qui draine moins de subventions avec la nouvelle PAC que l'agriculture conventionnelle. La PAC devrait mettre un signal fort sur le bio s'il s'agit d'une priorité. Il n'existe même pas de primes sur les zones fragiles (Camargue, Dombes, Baie de Somme), alors que les agriculteurs conventionnés touchent 1200€/tonne de primes pour la culture des tomates sous serres industrielles, les agriculteurs bio ont zéro. La nouvelle PAC en 2020 va mettre en difficulté la filière bio. Celle-ci peut attaquer l'agriculture conventionnelle pour concurrence déloyale avec le regroupement de tous les agriculteurs de la filière.

Corinne LEPAGE rebondit sur la question de l'éducation posée par la salle : que proposer pour que l'école et l'éducation fassent de nos enfants des citoyens acteurs, sujet majeur et défi immense. Aujourd'hui, la société française dans notre pays vieillissant ne laisse pas la place aux jeunes (contrairement à ce qui s'est passé en 1968). C'est aussi aux entrepreneurs d'être acteurs et de recruter des jeunes dans leurs entreprises. L'Education Nationale se cherche encore, et nous ne devons pas être des consommateurs passifs. Nous n'avons pas encore bien géré le passage du livre au numérique et surtout nous devons apprendre à gérer les émotions, issues des images, avec recul et libre-arbitre pour ne pas devenir des citoyens imbéciles, sans références à notre histoire pour servir notre réflexion.

Marie Robrolle : Les abeilles sont à l'origine de la pollinisation pour le contenu de nos assiettes. Leur disparition à la suite du Gaucho et du Régent est un problème majeur. Le combat continue : quel sera le contenu de nos assiettes en 2050 ? Notre travail sera d'**intégrer l'abeille (apis mellifera) productrice de miel, à la liste rouge internationale des espèces menacées et nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient aider à cette inscription. Le problème vient de l'UICN qui considère l'abeille comme un "animal domestique", et le journaliste du Monde, Stéphane FOUCART relate des liens douteux de l'organisation avec Syngenta.** A aucun moment, l'UICN n'évoque la restriction d'usage de certains produits phytosanitaires dans un article

concernant le déclin des bourdons, reprenant les préconisations des industriels de l'agrochimie. **L'abeille est à la base de l'écosystème dont on ne peut se passer.**

Corinne Lepage conclut cette première matinée de travail, par le constat d'une même ferveur chez tous les intervenants, dans cet endroit magnifique du Cellier de Clervaux. Les regroupements citoyens doivent animer leurs territoires. Elle invite d'ailleurs toutes les entreprises volontaires à rejoindre le MEN : Mouvement des Entreprises du Numérique. Nous sommes optimistes mais pas naïfs, et pas prisonniers du système du mensonge. Le bio, tout le monde dit que c'est bien, mais il reste défavorisé. La transition énergétique c'est bien, mais hormis le nucléaire, on fait crever les filières solaires et éoliennes. Notre pays est tenu par des grandes entreprises, et nous avons donc besoin de fédérer nos forces citoyennes et économiques. Le MEN fait partie de cette volonté (**lancement officiel le 23 octobre matin à Paris**) suite au rapport déposé par Corinne LEPAGE au gouvernement. C'est un superbe combat qui donne envie de réussir avec énergie pour casser le plafond de verre, grâce à la nouvelle économie.

Trois ateliers étaient animés pendant l'après-midi du samedi (une fiche pratique est en cours de rédaction par les rapporteurs des ateliers):

Atelier "Energie et Transition"

Animateur : Alain Nicolas, Conseiller régional PACA, initiative de Barcelonnette, **Eric Bonneau**, responsable de Kitlib (rapporteur), **Louis Massias**, Président de ERCISOL, **Cédric Vautier**, Vice-Président de la Communauté de Communes Auxonne Val de Saône, l'exemple de Val de Saône Bioénergie.

Nous devons aujourd'hui produire 30 % d'énergies renouvelables, mais comment sortir du modèle d'EDF ? C'est toute la difficulté des alternatives nouvelles, avec la contradiction entre les intentions, et la "renucléarisation" d'EDF. Les solutions alternatives existeront selon ce qu'il restera après la mise en place des projets liés au nucléaire. La loi de transition énergétique ouvre la porte aux initiatives locales, mais l'administration et les questions financières sont une force d'inertie qui empêche la réalisation de certaines initiatives, comme sur l'île de Sein, où par principe, on n'accepte pas de perdre de l'argent sur l'électricité insulaire payée par la CSPE, par tous, et où l'on préfère dire que cette alternative coûte trop cher.

1^{er} constat : les énergies et les technologies sont disponibles pour être produites localement ou pour stocker l'énergie. Mais aucune n'est capable d'offrir une solution globale permettant une autonomie complète => quelle est notre capacité à construire de multi-partenariats locaux ? Nous avons vu les exemples d'Auxonne Val de Saône, l'initiative de Barcelonnette ou de l'insularité, ou celui d'Enercoop en Bretagne.

L'intégralité des acteurs d'un territoire (politiques, entreprises, économie sociale et solidaire, tous les citoyens) doit être impliquée dans la transition énergétique. Il faut une **décision starter** (une volonté politique ou une entreprise sociale et solidaire) et un tour de table des acteurs.

Les contraintes ou les facteurs clés du succès : peu de contraintes réglementaires, car les territoires ont su faire face, l'innovation sociale passe par de nouvelles gouvernances territoriales et l'adhésion de tous les acteurs, sous peine d'échec. Les élus locaux dynamiques, par leur compétence dans les communautés de communes, peuvent inciter les autres à aller vers la transition énergétique, en donnant les moyens d'essayer les expériences municipales réussies, inspirées ou non de ce qui existe à l'étranger, puis les diffuser au niveau national pour que les citoyens soient informés de l'existant alternatif. Le bon équilibre s'établirait à 60 % d'éolien en hiver, et à 40 % de solaire en été, en complément des autres énergies renouvelables dont la bio méthanisation, possible en France avec les élevages bovins, la géothermie, l'hydroélectricité, la biomasse, etc. C'est un cap à franchir en parallèle de la liste des bonnes pratiques d'isolation individuelles ou collectives, une gouvernance plus écologique en privilégiant les partenariats privés et publics, associatifs et citoyens à l'échelle du territoire local, sans s'affranchir de la culture de chacun d'entre eux, dans un contrat réglementaire et juridique réajusté.

2^e constat : cette transition crée une vraie valeur ajoutée locale avec des emplois sur place, non délocalisables, ni fissiles ni fossiles. Une étape-clé consiste à pouvoir porter le projet sur une démarche multi-partenariats. La gouvernance puis le pilotage devront s'accompagner d'une sensibilisation par la communication et la formation des citoyens.

En conclusion, on sait faire, on peut faire, reste à vouloir le faire.

Contact : aladinicolas@yahoo.fr

Atelier "Agriculture du futur"

Animateur : Philippe Desbrosse - Intervenants : - **Stéphanie Pageot**, Présidente de la FNAB, - **Sjoerd WARTENA**, fondateur de Terre de Liens, - **Bernard Krempp**, Président du SEDARB, - **Thierry Deiler**, responsable de FRUIMALIN, - **Bernard Pujol**, agriculteur Bio en Camargue, - **Pierre RABHI** par message à distance apportera sa contribution à ce débat, - **Joel Spiroux**, Président du CRIIGEN

En cent ans, la civilisation laisse la planète exsangue, les valeurs sacrifiées, l'enjeu du XXIème siècle est de nourrir sainement une population qui augmente, sans désertifier les connaissances traditionnelles qui savent répondre aux besoins des populations. La pauvreté va de pair avec les migrations, les guerres, et nous devons inverser la tendance en urgence, avec le grand défi de la surpopulation mondiale dans le dérèglement climatique.

Pierre RABHI nous laisse le message qu'un enfant qui meurt de faim toutes les 5 secondes dans le monde n'est hélas pas la priorité des priorités dans le monde, avec tout le cynisme et la rapacité humaine, toutes les horreurs que ce malentendu engendre. Nous devons être des colibris, participer à la restauration du milieu naturel et des conditions des pratiques animales et humaines, empêchant la désertification totale. C'est un crime contre l'humanité que représentent les OGM. Nous devons établir une éthique de vie entre les êtres humains, être proches de la terre nourricière et de notre environnement, chacun et chacune doit changer ses actes.

Nous avons tous une part de responsabilité pour que notre terre redevienne fertile, avec des agriculteurs qui vivent de leur travail et non des subventions européennes, par notre recherche de consommation responsable.

Le paradoxe est le suivant : les politiques et les médias sont « pour » et « enthousiastes » (JM Lambert, MG ...). Mais la réalité sur le terrain est différente et dans les faits, l'agriculture bio est désavantagée.

Les acteurs de terrain présents sont plusieurs. **Stéphanie Pageot** (présidente de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique), dénonce la non-écoute des pouvoirs publics et l'impossibilité de présenter des alternatives, dans une gouvernance agricole dominée par le syndicat majoritaire de la FNSEA, et le lobbying exercé à l'Assemblée Nationale et au Sénat, défini comme un chantage, face à 28000 producteurs bio en France. L'INRA dénie le pouvoir de l'agriculture biologique de nourrir sainement le monde, plaçant l'avenir par les OGM et les biotechnologies. L'agriculture bio mise sur la mobilisation citoyenne et le développement de partenariats sur le territoire avec des associations de consommateurs pour créer des projets territoriaux, d'où le rapprochement avec CAP21 LRC pour monter des projets. C'est un travail de longue haleine de mobiliser tous les acteurs du cuisinier, au gestionnaire, par le citoyen et les collectivités locales, en réduisant le gaspillage par le travail sur les grammages pour réduire les coûts.

Sjoerd Wartena (fondateur de Terres de lien) a inventé un nouveau mode juridique et financier entre l'agriculteur et sa terre, assuré qu'il est de pouvoir rester et vivre de mieux en mieux de sa terre qu'il apprend à connaître au fil du temps. Depuis 2003, des paysans et des citoyens s'organisent ensemble face à l'urgente nécessité d'enrayer la disparition des terres agricoles, avec un réseau associatif mobilisé dans toutes les régions de France, dans une dynamique citoyenne et locale. Leur outil d'épargne et d'investissement solidaire, la Foncière, est ouvert aux citoyens, le capital accumulé permet d'acheter des fermes pour y implanter des activités agri-rurales diversifiées. Ces terres ne sont pas revendues et échappent à la spéculation foncière dans un usage responsable à très long terme, confiées en location à des agriculteurs dont les pratiques respectent les sols et la biodiversité. Cette mobilisation a permis depuis 2013 d'installer plus de 150 agriculteurs, sur plus d'une centaine de fermes regroupant 2400 hectares dédiés à l'agriculture biologique ou paysanne, avec la mobilisation de plus de 12000 citoyens, partout en France.

Bernard Pujol, riziculteur en Camargue, a tiré parti des pratiques asiatiques en devenant éleveur de canards pour assurer l'entretien de ses rizières. Il cultive également en alternance de la luzerne, et qui maintenant, dans ce milieu devenu très favorable à la faune et la flore héberge des abeilles abîmées en pension pour leur redonner une seconde vie.

Bernard Kremp, Président du GAP 21, groupement des agriculteurs bio de la Côte d'Or, accompagne techniquement par cette structure 12000 agriculteurs bio ou en conversion dans le département.

Ces intervenants nous enseignent qu'en fait l'agriculture biologique va souvent de pair ou entraîne une agriculture diversifiée, et donc la PAC qui aime mettre des étiquettes (céréales, élevage, etc....) ne s'y retrouve pas, et ne donne que peu de subventions. **Pierre Rabhy** prône un enseignement agricole bio pour apprendre à cultiver SA terre, car chaque terre est différente. L'exemple de Fruimalin avec **Thierry DEILER** est édifiant, par l'organisation de la récupération, du tri et de la valorisation des fruits invendus.

La comparaison bio/conventionnelle selon Bruxelles amène à :

- la diversité,
- faire connaissance, après un long apprentissage, avec sa propre terre et sa spécificité (différentes celle des autres) en particulier sur les systèmes éco-systémiques symbiotiques avec la faune et la flore auxiliaire acteurs de l'aérobie et anaérobie qui ont le rôle de digesteurs. Nous ne devons pas nourrir les plantes, mais le sol pour élaborer jour après des jours des nutriments élaborés par l'agrobiologie, en favorisant un bon équilibre pour que les bonnes bactéries soient meneuses,
- faire des expériences, aller voir ailleurs (par Internet et les voyages),
- l'économie (aucun entrant = 0 € de charge) mais d'un autre côté aucune subvention, et l'économie ne va pas compenser le travail plus important, d'où des emplois en plus,
- une valorisation par des prix plus élevés
- un engagement au long terme sur le terrain

Le marché accepte des prix plus élevés pour des produits de qualité, avec davantage de travail non subventionné, dans un environnement respecté, et c'est la combinaison de tout cela qui en fera un succès.

Contact : phil.desbrosses@gmail.com

Atelier Santé et environnement

Animé par Bernard Frau (Humanisme, Ecologie et République), **F.Bizard** (économiste de la santé, professeur à Sciences Po), **M. Lafary** (anesthésiste réanimateur)

F. Bizard tire un 1^{er} constat : les déterminants de santé ne sont plus l'accès aux soins mais 3 éléments : l'état de santé, la satisfaction et la couverture du risque. En effet, il rappelle que les 2/3 des coûts de la santé incombent aux ALD (affections de longue durée). Le rappel est fait sur le renoncement aux soins, qui porte surtout sur le dentaire, l'optique, l'auditif, et les appareillages. La conclusion est qu'il n'y a pas de problème d'accès aux soins.

Le 2^e constat, est que 40% des coûts santé sont dus à facteurs sociaux, ou du travail, 10% relèvent de l'environnement physique immédiat, 20% sont liés aux individus en propre, soit 80% des coûts sont liés à un contexte d'environnement et de comportement individuel (NB : piste de travail pour amélioration de la taxation incitative ou d'actions sur le milieu du travail). La désertification médicale est en parallèle un symptôme de la désertification des campagnes (1 agriculteur disparaît toutes les 23 minutes en France, 1 agriculteur induit 5 emplois...), d'où la disparition des médecins ruraux.

M. Lafary a rappelé le rôle important de l'Etat et des politiques publiques (ex : la loi d'autorisation des IVG par Simone Weil a fait disparaître des hôpitaux les nombreux cas de patientes en réanimation pour des complications infectieuses des suites des avortements clandestins ; aux USA, les résultats de la périnatalité sont très médiocres, à un taux largement en-dessous des autres pays industrialisés car il n'y existe pas de congé prénatal ; enfin la ceinture de sécurité a sauvé des vies, avec moins de morts mais a augmenté le nombre des polytraumatisés, induisant la création d'établissements pointus pour la rééducation des personnes handicapées, accidentées de la route. C'est aujourd'hui contré par la limitation de vitesse due aux radars qui ont drastiquement diminué ce nombre de polytraumatisés). Les décisions politiques sont donc prépondérantes dans les résultats et le coût des dépenses de santé. Les médecins sont formés au curatif, pas au palliatif ni au préventif, à la différence des politiques qui peuvent agir en amont.

R. Hasselman rappelle le rôle délétère de la TAA (concurrence, nouveau métier spécialisé sur la cotation TAA, les effets pervers de la rémunération sur les objectifs de santé publique, car cela nous interroge la notion de la liberté des patients), le bien-fondé de la e-santé par la numérisation, mais les effets pervers de l'emprise de l'information numérique sur les patients, et surtout les e-applications, avec la perte de liberté des utilisateurs, sans l'interface des médecins pour en contrer les dangers par le diagnostic, la sécurité individuelle des données génomiques.

La conclusion établit que 80% des facteurs de santé sont liés à l'environnement et au comportement individuel, avec un risque de perte de liberté.

La disparition programmée des médecins, suivie d'une robotisation qui peut aller très loin (les ordinateurs IBM battent le meilleur des joueurs d'échec, avec un contre-argument : le coût énergétique sans rapport avec les quelques grammes de glucose consommés par cerveau humain), le système d'expert plus efficaces, la capacité à traiter avec Terraoctets des données du génome non accessibles au cerveau humain), ces actions si elles sont répétitives conduisent à une robotisation possible. N'oublions pas que le soin médical est du domaine de l'artisan (kinésithérapeutes, ostéopathes, médecins) sans robotisation possible, ni disparition des professions de santé.

Toutes les innovations sont-elles des progrès ? Souvent s'exerce la pression des laboratoires pharmaceutiques, mais toutes ne conduisent pas à de réels progrès. Toutefois, certaines innovations sont utiles, comme par exemple la médecine prédictive, en faisant attention de payer les progrès et non pas seulement les innovations.

On a porté de grands espoirs sur la médecine génomique, mais on en est un peu revenu, car les recherches sur le génome ont peu donné de résultats finalement, alors qu'il y a 10 ans tout le monde disait que cela apporterait une vraie révolution médicale. Nous avons maintenant des preuves sur le rôle épigénétique (expression des gènes en fonction de l'environnement), transmissibles de générations en générations, et qui confirme le rôle éminent de l'environnement sur la santé humaine.

Exerçons une grande méfiance vis-à-vis de la e-santé, du big data des GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon), mais n'oublions pas les reproches selon lesquels la santé et les coûts de santé sont aujourd'hui téléguidés par grands laboratoires pharmaceutiques, qui poussent au dépistage curatif avec en ligne de mire une importante consommation de produits pharmaceutiques. En fait n'est-ce pas juste un changement de financeur, une perte d'influence ou de leadership des grands labos vers GAFAs : le citoyen doit se réappropriier les sujets de santé, sans faire disparaître l'humain au profit des technologies de communication et du savoir.

Contact : bernard.frau@sfr.fr

2ème table ronde : les citoyens acteurs de leur destin pour des primaires de la société civile

Animée par Richard HASSELMANN, Président de Libreacteurs, membre du bureau national.

Participants : la salle par un temps d'imagination et de propositions, prélude à l'éventuelle mise en place pratique en 2016 d'une primaire de la société civile, en vue de l'élection présidentielle en 2017.



Et pourquoi pas une primaire de la société civile ? Nous ne sommes pas là pour tirer sur les partis et les hommes politiques, car nous sommes tous responsables de la situation, les citoyens devant se reprendre en main. Les indifférents qui laissent les clés de leur destin aux élus, qui eux-mêmes confient ces mêmes clés aux technocrates par le cumul des mandats, eux-mêmes inféodés aux lobbies. L'abstention est croissante, le recours important aux extrêmes, nous devons utiliser les nouvelles technologies d'information avec talent et nous servir de nos réseaux. Rappelons pour mémoire que CAP 21 c'est "Citoyenneté - Action - Pour le 21ème siècle" avec le Rassemblement Citoyen. Pour le 21ème siècle, nous sommes des orpailleurs pour tamiser la société et en extraire les talents par une primaire.

Comment faire cette primaire ? Par un portrait robot du candidat parfait, la rédaction d'une annonce de recrutement du candidat, cette annonce d'emploi devant être distribuée autour de chacun d'entre nous pour faire le buzz. Nous arrêterons ensuite une liste de candidat(e)s, avec un espace de vote sur Internet, par correspondance ou des points de vote sur les marchés des villes, puis un dépouillement contrôlé et la communication du résultat. Viendra ensuite le temps de la campagne et de la candidature en 2017 avec la récolte des parrainages, un financement associatif, participatif individuel sauf si une structure associative porte le projet pour le financement possible des entreprises par le RSE.

La France est riche de ses talents, de sa géographie, de son histoire est c'est une démocratie qui doit redonner confiance à ses citoyens. Notre annonce porte donc sur la recherche d'un président d'une démocratie parlementaire. C'est un poste à pourvoir en CDD d'une durée de 5 ans non renouvelable. La date limite des candidatures à adresser à "Primaire citoyenne" est fixée au 15 avril 2016.

Corinne LEPAGE vise un million de réponses pour que le projet soit viable. Avec les autres mouvements tels que le Pacte Civique, Nouvelle Donne, Nous Citoyens, Génération Citoyens, CAP 21 LRC est un élément puissant de ce projet. Il passe par la remise en cause du modèle actuel qui n'est plus acceptable, et par la remise en cause du cumul des mandats, les communiqués dénonçant chaque semaine plusieurs personnalités poursuivies en justice pour des actes répréhensibles, mais finalement relaxées, cette relaxe étant le cancer de la société française. L'hypocrisie est insupportable en France, avec la filière française solaire qui crève, pendant que l'on soutient AREVA à bout de bras par des subventions à répétition, qui l'empêchent de faire faillite. Ces sujets doivent être mis dans la campagne présidentielle, ce qui ne sera pas simple, aucun mouvement politique ne voulant travailler avec les autres. Nous allons donc proposer ce projet de primaire citoyenne dans la société civile, le lancer à Noël, et en attendons un million de votes. Aucun parti politique actuel ne peut revendiquer un million d'adhérents.

Les membres présents dans la salle s'accordent sur un portrait robot porté indifféremment par un homme ou une femme, en rappelant que CAP 21 LRC n'est ni de droite, ni de gauche, ni au centre, mais ailleurs pour un projet différent. Mathias LAHIANI insiste avec d'autres sur la force de l'outil numérique participatif, déclencheur de l'arrêt de la défiance envers le politique. Le principe d'une pétition de type Avaaz est fédérateur sur le principe "voulez-vous une campagne citoyenne pour les prochaines élections présidentielles en 2017 ?" pour créer l'envie et pas pour notre bénéfice personnel.

Qui va lancer cela ? CAP 21 LRC, la société civile, Corinne LEPAGE ? Nous devons mobiliser les associations, les fédérations car ce n'est pas CAP 21 LRC qui s'engage dans le renouvellement politique, on roule pour la société civile. Quelles sont les personnalités civiles qui peuvent répondre à cette problématique, pour une régénération de la démocratie, la refonte d'un modèle économique et social, en affirmant la conscience écologique de la terre, en redonnant à la France son éthique au regard de la corruption actuelle, un homme ou une femme providentielle peut sortir de la société civile pour l'incarner.

Cette liste de personnalités civiles pourra passer par un sondage type BVA pour que les médias en parlent, avec une action média plurielle le même jour, puis le lancement des primaires pourra intervenir après les élections régionales, où il est hélas prévisible que le Front National gagne dans le Nord et PACA. Le lancement aurait lieu en février 2016, après le choc et la déliquescence à constater aux régionales.

Le buzz devra être fait sur les réseaux sociaux, avec le souci que les 50 % de votants réfugiés dans l'abstention reprennent leurs convictions, et tous ensemble éviter que Marine LE PEN soit la seule gagnante de cet enjeu national. En contrepartie, nous exigeons une large représentation à l'Assemblée Nationale. L'ensemble des

réseaux fera remonter les candidatures à CAP21 LRC avec un comité de sélection par tirage au sort. Nous devons donc finaliser le concept, le ciseler pour le vulgariser pour cette prochaine échéance électorale. Philippe DESBROSSES **"il faut réussir cette primaire, car nous n'avons plus le choix"**

Intervention d'André Teissier du Cros autour du projet Taxe sur l'Actif Net

Les adhérents du Comité Bastille, fondé par André Teissier du Cros forment un "groupe de réflexion qui rassemble des Français et Européens de toutes opinions et sensibilités, soutenant la république laïque, et acceptant de jouer le jeu de la bonne foi, de la bonne volonté et du bon sens pour proposer comment nous sortir des crises de notre temps. Nos travaux portent sur une réforme fiscale, un renforcement de la Laïcité, et le Droit de l'Entreprise".

"La conversion au Nouveau Monde de la reconversion biocompatible et la transition énergétique n'est possible qu'avec des investissements à très long terme. Ceux-ci n'auront pas lieu sans appel massif à l'épargne, ce qui n'est pas possible sans l'abolition de l'impôt sur le revenu, et sans introduction de la taxe sur l'actif net, qui pousse à investir plutôt qu'à seulement épargner.

Pour cela, nous devons :

- sortir de l'économie financiarisée en sortant lentement du marché boursier, du cancer qui le fait vivre qui est l'impôt sur le revenu sous toutes ses formes et de son trésor de guerre qui est caché dans les paradis fiscaux, alimenté par le pillage sous forme d'évasion fiscale des ressources naturelles, des consommateurs, des salariés et contribuables de la planète,

- sortir de la prison de la dette en imposant une discipline budgétaire à l'allemande ou à la suédoise permettant l'appel massif à l'épargne privée hors marché boursier par l'intermédiaire de la BPI. Celle-ci émettra ensuite des emprunts et autres titres de fonds permanents, par lesquels ce seront les Français qui seront les prêteurs et investisseurs. Notre calcul porte sur une levée en dix ans, en France de 1000 milliards d'euros avec 3 millions d'emplois créés, d'où un remboursement d'une partie de la dette étrangère, la plus toxique.

Une économie française qui donne l'exemple de la sortie de la financiarisation sera approuvée par l'Allemagne, parce que cette dernière combat aussi le laxisme budgétaire français, voyant que notre pays prend enfin les bonnes dispositions de discipline budgétaire. Cette réussite économique française sera ensuite copiée avec plaisir, par chacun des pays européens, chacun à son rythme, qu'il s'agisse de la Grèce, puis l'Italie, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande. Les Pays-Bas et les autres suivront plus tard, quand ils verront les résultats".

Pour en savoir plus : atc@comitebastille.org sur le site du Comité Bastille : http://www.comitebastille.org/p/blog-page_2362.html

Dimanche 4 octobre : Débat : "Quel avenir pour l'Europe" ?

avec **Jean Marie Cavada**, député européen – **Corinne Lepage**, Présidente CAP21 Le Rassemblement Citoyen - **Chantal Cutajar**, présidente GRASCO



Corinne Lepage rappelle que le rôle de l'Europe est questionné aujourd'hui, en particulier sur l'éthique, l'immigration, accentuant le risque d'euroscpticisme, voire un rejet de l'Europe. L'Europe est partout, quel que soit le sujet abordé : économie, santé, agriculture, énergie, etc. L'Europe est critiquée, sur les sujets de l'immigration et l'éthique. Comment faire pour que l'Europe retrouve la confiance des citoyens européens sur les grands enjeux et ne pas tomber dans l'euroscpticisme, ou pire.

Jean Marie Cavada, député européen relate que partout en Europe émergent des mouvements citoyens tels Syriza en Grèce, Podemos, Ciudadanos, Ano en Espagne. L'Europe est « au milieu du gué » : c'est effrayant et prometteur à la fois. Une chose est de protester, une autre est de gouverner. Nous devons trouver les formules pour travailler ensemble, dans un groupe qui pèse davantage dans la société avec Corinne LEPAGE. Depuis 2008, les citoyens sont secoués par des éléments inattendus. En 2009, la crise financière a montré le vieillissement de l'économie européenne, et le monolithisme dans la répartition des richesses. La crise de l'Euro lui fait penser au dicton chinois selon lequel « quand les riches maigrissent, les pauvres meurent ». De plus, la crise grecque a été mal gérée.

Malgré tout, l'Europe s'en est sortie et a survécu. La 3^e affaire concerne l'afflux conséquent des réfugiés. La politique migratoire européenne est un échec absolu. Sur la question des réfugiés, il ne devrait pas y avoir de débat : le continent européen doit être celui qui accueille les persécutés, après avoir jeté sur les routes des millions de réfugiés parmi les siens et rappelle la **charte des droits fondamentaux, bafouée par la Hongrie**. Pourquoi n'a-t-on pas exercé de sanctions européennes contre son dirigeant ? Corinne LEPAGE fustige l'Europe de ne pas avoir mis la Hongrie au ban de l'Europe comme ce fut le cas pour l'Autriche. Daniel Cohn Bendit fut le seul à avoir eu le courage de s'opposer verbalement au Parlement contre ce dirigeant.

Les valeurs européennes sont issues du pire, par la destruction industrielle des européens entre eux, suite à l'idéologie folle d'un homme, arrivé au pouvoir par les urnes. L'abstention est le poison de la démocratie, merci aux réfugiés qui nous rappellent nos valeurs. C'est un rappel à la conscience et à la confiance pour l'Europe.

Chantal Cutajar : L'Europe va mal, les pays vont mal et les peuples ne vont pas bien non plus. Les citoyens que nous sommes avons besoin de retrouver les fondamentaux, de refonder les idéaux nationaux et européens, sur lesquels nous voulons vivre en France et en Europe, en gardant la foi, car il existe des valeurs non marchandes universelles. Elles doivent être proclamées, mises en œuvre et défendues : l'Europe de la justice, de la police, des droits fondamentaux, pose les limites de la sphère non marchande. Les conventions internationales sont contre le trafic d'êtres humains et le trafic d'organes, pourtant quantité de migrants vendent un rein, 10% des reins transplantés proviendraient du trafic d'organe...), de qui implique toute une chaîne, y compris médicale et financière. Aujourd'hui, le système financier est devenu l'alpha et l'oméga. Pour se développer, les systèmes juridiques et financiers créent les moyens de contourner les conventions, les lois et les règles. Ce contournement permet aux trafics illicites de fonctionner, et à l'argent d'origine illicite de se mêler ensuite à l'argent licite. C. Cutajar et C. Lepage ont tenté une ICE (initiative citoyenne européenne), mais qui n'a pas fonctionné, car les lobbies du conseil économique et social européen sont à l'œuvre. Une ICE est un petit îlot de démocratie en Europe, où un million de citoyens peuvent demander à l'Union Européenne de légiférer sur des questions qui sont de son ressort. Les outils de contournement passent par des sociétés "offshore" qui occultent le bénéficiaire réel, rendant impossible l'identification des auteurs du détournement et sans pouvoir confisquer ses biens.

Dans la commission européenne, nous devons imposer la transparence lorsque l'on crée une société, et toujours mentionner le bénéficiaire réel. Notre ICE a recueilli 9000 signatures seulement sur un million attendues.



Suivra le témoignage d'Hamid, réfugié syrien, sur les pratiques des terroristes de Daesh, sans oublier le "terroriste cravaté" incarné par Bachar El Hassad, qui n'hésite pas à bombarder son pays de "barils", sortes de bombes à fragmentation à moindre coût, terrorisant son peuple, et le fracassant. Professeur de français à l'université d'Alep, arrêté, puis réfugié en Turquie, et enfin en France grâce à Médecins sans Frontières, il est arrivé à Dijon, où il est en sécurité avec sa femme et sa fille, mais interdit de retour dans son pays, et dénonce la mainmise des autorités russes dans ce conflit, qui aident ouvertement le régime dictatorial de Bachar El Hassad, en attaquant les rebelles modérés au même titre que Daesch. Le régime syrien, lui, utilise les armes chimiques sur son peuple et 11 millions de barils piégés. La question syrienne est devenue incontournable : qui, quand prendra la décision de ne plus vendre d'armes. Il a un rêve, revenir à l'université d'Alep, et adresse toute sa reconnaissance à la France pour son accueil.

André du CROS TEYSSIER intervient et rappelle que toutes les émigrations ont été une catastrophe, et souhaite à Hamid que ses enfants seront français, européens et syriens.

Chantal CUTAJAR demande également à chacun de faire remonter les initiatives locales. Il est ainsi question d'un village en Lozère, qui souhaite devenir une cité de transit pour les réfugiés. Ils n'ont pas le droit de travailler, mais ils peuvent s'activer manuellement dans ce projet, en participant à la remise en état de logements leur étant destinés. Le partage, le sens des responsabilités, le sens de la dignité doit être redonné à l'homme, le sens de la vie, pour s'intéresser aux autres, dans l'espace et le temps, notre fibre écologique doit se préoccuper de l'autre car nous partageons un même espace.

D'un point de vue franco-français, il est également question que le citoyen lambda se réapproprie l'usage de l'argent public, en particulier celui de la réserve parlementaire, comme le porte depuis 3 ans Isabelle ATTARD, député de la circonscription de Bayeux dans le Calvados. Marylise SABAT a participé au dernier jury citoyen et informe l'assistance de la possibilité pour chaque citoyen d'interroger son député pour connaître quelle utilisation il fait de sa réserve parlementaire, soit 130 000 € pour chacun des 577 députés de l'hémicycle. Avec ce dernier jury, il a ainsi été distribué l'ensemble de la réserve parlementaire pour contribution d'argent public à 30 dossiers sur 51 demandeurs, émanant tant d'associations locales que de collectivités, en toute liberté, sans intervention d'aucune manière de la député, laquelle avait seulement établi une grille de notation pour les dossiers à l'attention de chaque membre du jury, sur les critères et les valeurs auxquels devaient se rapporter les dossiers, chacun étant notés sur 10, puis commentés en jury et validés en 2 séances de travail en septembre dernier. Une gouvernance citoyenne démocratique devient le fondement de la proposition de ce jury de relayer cette possibilité d'agir localement et financièrement par ces jurys, à travers toute la France, redéfinissant le lien entre citoyen et politique au sens noble du terme, en toute confiance.

Question de la salle sur l'écho du livre "Soumission" de Michel Houellebecq et "2084" de Boilem Sansal, qui se font l'écho des peurs ambiantes. De même, il est rapporté l'initiative WELCOME, portée par des citoyens, qui permettent l'accueil des demandeurs d'asile dans les familles pour des courts séjours où se poser, tisser des liens et évacuer les peurs sont permis.

Corinne LEPAGE a apprécié ces deux livres qui ont une vision commune, et la réponse se trouve dans les valeurs, et dit "banco" sur la nécessité de soutenir les mouvements d'accueils des réfugiés. Nous sommes des humanistes et nous allons vers l'autre en ouvrant notre coeur, en respect des valeurs, des droits des femmes, de la laïcité, dans une société clivée, **mais nous refusons l'introduction dans notre pays, selon notre histoire, de valeurs, qui ne sont pas les nôtres, comme l'intégrisme ou la revendication de l'application de la charia.**

Alexandra SIROT rappelle que les ferments du drame syrien ont été portés il y a longtemps avec la guerre du golfe au Moyen-Orient. La seule solution pour en sortir par le haut, est bien d'accueillir les migrants en les intégrant et en les assimilant pour en faire des citoyens européens par l'éducation et des budgets, devenant eux-mêmes des défenseurs et des ambassadeurs de l'Europe.

Corinne LEPAGE souhaite la mise en place d'un maillage territorial par les élus sur la carte de France du site Internet de CAP21 LRC, pour que chacun s'explique sur ce qu'il fait ou rencontre comme problèmes.

La réponse globale se situe au Tribunal Pénal International, pour crimes de guerre commis par la régime syrien, et dénonce le droit de veto de l'ONU qui ne permet pas un accord sur une politique unique en Syrie. Il faut savoir que 12 millions de syriens ont été déplacés dans leur propre pays, par 4 années de sécheresse avant le déclenchement de la persécution de Bachar El Assad contre son peuple. Notre devoir d'européens est de mettre en commun les moyens, les politiques communes, d'agréger d'autres pays et de revenir à l'esprit de l'Europe originelle.

Conclusion

Corinne LEPAGE adresse tous ses remerciements à Jean RAPENNE et Benoit BORDAT et à toute l'équipe pour l'organisation formidable de cette université de rentrée, et des repas. C'était une université riche intellectuellement avec un mélange de politique et de réflexion citoyenne, au sens noble du terme. Beaucoup d'informations ont été recueillies avec des débats sur tous les sujets.

Nous avons une feuille de route qui passe par l'adaptation, l'innovation et l'éthique à tous les niveaux, dont la gestion du changement climatique, pas pour les générations futures, mais aujourd'hui et ci, allusion aux événements dramatiques des inondations de ce week-end dans le sud-est de la France.

Notre adaptation se fera pour la nouvelle économie, l'énergie, l'agriculture, la santé, l'emploi, par une transformation profonde dans la société, sans avoir peur des innovations de rupture dans le domaine économique, dont le projet du MENE pour toutes les entreprises partageant les mêmes valeurs, mais également dans la santé, par la prévention, et enfin du climat où la COP 21 définit l'exigence d'un discours de vérité. Réinterrogeons le système actuel de préparation de ces grandes conférences environnementales annuelles, organisées par des millions de fonctionnaires dont c'est la seule tâche. Pensons aussi aux millions non débloqués pour les projets, dont l'électrification de l'Afrique, la reconquête des sols agricoles en réponse à la sécheresse. Il est souhaitable de reconquérir 1 900 000 hectares en leur redonnant de l'humus, une irrigation au goutte à goutte, pour un budget de 200 \$ par hectare, soit 40 milliards pour récupérer 1/10ème du terrain perdu. C'est la proposition de CAP21 LRC lors de la prochaine COP21 à Paris. Les populations doivent rester là où elles vivent, pour éviter les migrations, créer de l'activité dans leurs pays hormis les élites, avec des changements sur les conditions climatiques, car les terres doivent stocker le carbone au lieu d'en émettre et regagner ainsi 1° C.

Enfin, notre innovation politique par l'organisation de ces primaires de la société civile a soulevé l'enthousiasme de nos partenaires, dont JM CAVADA. Le réseau de nos élus doit porter notre éthique, sans quoi nous n'avons aucun avenir politique.

La COP 21 nous rappelle nos obligations avec la déclaration universelle des droits de l'humanité, rédigée par Corinne LEPAGE et remise au gouvernement français. Chacun individuellement, par nos réseaux, pouvons lancer un mouvement de soutien à cette déclaration, relayée au niveau international à Genève, par la Fondation du Scoutisme, pour 40 millions de jeunes dans le monde. Rendez-vous est pris à Paris le 26 novembre prochain, avec une action vis-à-vis des juristes dans les barreaux français et européens, pour son lancement au Conseil Economique Social et Environnemental présidé par Monsieur DELEVOYE, puis la projection du film Human de Yann ARTHUS-BERTRAND.

Cette déclaration, c'est 4 principes, 6 droits et 6 devoirs : l'humanité c'est la chaîne des générations futures avec des devoirs pour notre génération, de respecter le patrimoine, et l'obligation de vivre dans un territoire sain pour transmission aux générations futures qui gardent leur liberté. Cette déclaration sera votée par les Nations Unies en 2016.

En se référant à nos valeurs, nous ne sommes pas par hasard engagés dans notre mouvement, car nous avons confiance dans l'humain, assurons notre choix d'indépendance à tous les niveaux, et il est permis de rêver que nous pouvons gagner de façon atypique sans être naïfs. Nous avons la capacité tous ensemble de changer les choses.

Synthèse réalisée par Marilyse Sabat et Alexandra Sirot

Remerciements :

Les intervenants et les animateurs des ateliers, des tables rondes, du cinéma débat,

La Ville de Dijon pour le prêt à titre gracieux du Cellier de Clairvaux et des équipements techniques,

Toute l'équipe de CAP21 LRC Bourgogne : Béatrice, Elisabeth, Michelle, Sylvie, Benoit, Jean, Johann, Pascal, Philippe, Sébastien, et l'association les Amis de cap21 Bourgogne (portage de la manifestation),

Alexandra, Dominique, Max, Marilyse, Victor,

L'Association Circuits Courts de Montbard et les producteurs associés (marché Bio), Fruimalin (jus de fruit), Les Faucheurs Volontaires (bières), Colombo Traiteur, le Domaine Brelière à Rully (viticulteur Bio), La Ferme des Levées (charcuterie Bio), Jane et Sylvain, viticulteur Bio à Gevrey Chambertin (visite de cave), le domaine Sylvain Pataille à Marsannay la Côte (viticulteur Bio – visite des Climats de Bourgogne), le Groupement des Agriculteurs Bio de Côte d'Or - GAB21 (prêt exposition), Veille au Grain (prêt d'exposition), le Cinéma Devosge, l'hôtel Oceania Le Jura, tous ceux qui ont hébergé des participants (Benoit, Bernard, François, Geneviève, Jean, Pascal, Philippe, Sylvie),

La presse,

Les participants.